2020DD676422 26 mars 2020
FR0010425595 - DD099761

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA PERSONNE ETROITEMENT LIEE :

Pierre Bastid, administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : CELLECTIS

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 19 mars 2020
LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Growth Paris
NATURE DE LA TRANSACTION : Cession
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 7.5685 Euro
VOLUME : 190 315.0000

PRIX UNITAIRE : 7.5087 Euro
VOLUME : 40 000.0000

INFORMATIONS AGREGEES

PRIX : 7.5581 Euro
VOLUME : 230 315.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 26 mars 2020

COMMENTAIRES :

La société Lohàs Sàrl (société contrôlée par M. Pierre Bastid) a nanti, le 12 juin 2019, le compte-titres qu'elle détenait - sur lequel étaient inscrites 3.298.944 actions de la société Cellectis - au profit d'un établissement bancaire à la sûreté du prêt d'un montant de 40.000.000 euros qui lui avait été consenti (cf. déclaration ONDE 2019DD611414).

A la suite du récent effondrement des marchés financiers et de la chute du cours de l'action Cellectis, la société Lohàs Sàrl n'a plus respecté ses engagements de type rapport prêt-valeur ("loan to value ratio") prévus par le contrat de prêt.

L'établissement bancaire ayant consenti le prêt précité a informé le 20 mars 2020 la société Lohàs Sàrl avoir d'ores et déjà procédé, depuis le 17 mars 2020, à la réalisation du nantissement qui lui avait été consenti et commencé à céder, sur les marchés Euronext Growth et Nasdaq, les actions de la société Cellectis (les déclarations des opérations réalisées chaque jour sont faites séparément sur la base des informations communiquées par l'établissement bancaire).

Dans la section « NOM/FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA PERSONNE ETROITEMENT LIEE » , il faut lire « La société Lohas Sàrl est une personne morale étroitement liée à Monsieur Pierre Bastid »

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accesdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."